



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

28 juin 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.643

**OBJET : MISE À JOUR DES EMPLOIS DONNANT DROIT À LOGEMENT DE FONCTION ATTRIBUÉ
PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE ET UTILITÉ DE SERVICE**

Le 28/06/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/06/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Maurice CHAZEAU, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI à M. Stéphane PAOLI, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

Excusés sans pouvoir :

M. Alexandre GALLESE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



01.09

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH
Département Ressources
et Relations Humaines
Service Effectifs, Mobilité
et Recrutements/Insertion

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 28/06/10

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Odile BONTHOUX

Politique Publique : GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : MISE À JOUR DES EMPLOIS DONNANT DROIT À LOGEMENT DE FONCTION ATTRIBUÉ
PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE ET UTILITÉ DE SERVICE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 3 novembre 2009, le Conseil Municipal avait fixé les conditions d'octroi des logements de fonction à certains agents municipaux soit par utilité de service, soit par nécessité absolue de service et ce sur la base des arrêtés ministériels des 14 décembre 1954 et 12 mars 1957.

Une étude juridique diligentée par le Département Ressources et Relations Humaines et menée par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône permet à la fois d'adapter les actes de la collectivité au cadre juridique et de prendre en compte les modifications intervenues dans le contenu du parc immobilier concerné par ces mesures.

Concernant la déclinaison opérationnelle de cette étude, les règlements intérieurs propres à chaque service gestionnaire de logements de fonction vont être élaborés ou actualisés, les arrêtés des agents vont être refondus même si la qualification juridique (utilité de service et nécessité absolue de service) ne change pas. Pour procéder à la qualification juridique des logements, une grille d'analyse des critères a été élaborée par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône. Ces critères se fondent exclusivement sur les sujétions relatives à l'emploi et sur le principe d'égalité de traitement.

Pour ce faire, il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la base des dispositions de l'article 21 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 qui stipule que :

“ Les organes délibérants des collectivités territoriales et leurs établissements publics fixent la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué gratuitement ou moyennant une redevance par la collectivité, ou l'établissement public concerné, en raison notamment des contraintes liées à l'exercice de ces emplois.

Sur les fondements de cette délibération, l'autorité territoriale investie du pouvoir de nomination prendra les décisions individuelles et les arrêtés d'attribution des logements et définir les évolutions qui sont souhaitables au regard de la bonne gestion du patrimoine de la Ville ”.

Depuis le conseil municipal du 3 novembre 2009, trois logements concédés (à la Cité du Livre et à l'Ecole du Cours des Alpes) n'existent plus en tant que tel par désaffectation de locaux et un site nouveau bénéficie d'un logement de gardien (secteur sportif à la salle Pierre Coulange).

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose, Mes Chers Collègues de bien vouloir :

- **DETERMINER**, comme fixée en annexe au présent rapport, la liste des emplois auxquels peuvent être attachés l'attribution d'un logement de fonction en précisant les contraintes particulières liées à l'exercice de chaque emploi logé et les sujétions spécifiques qui justifient l'octroi du logement.

**2010.643 - MISE À JOUR DES EMPLOIS DONNANT DROIT À LOGEMENT DE FONCTION
ATTRIBUÉ PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE ET UTILITÉ DE SERVICE**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07//2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Feuille1

1°) EMPLOIS DONNANT DROIT A LOGEMENT ATTRIBUE PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE (gratuité du logement, des fournitures accessoires : eau, gaz, électricité, chauffage et des charges			
		Contraintes particulières liées au logement	Sujétions spécifiques
1	Directeur Général des Services	Directeur Général des Services : : lié aux fonctions de directeur général des services	Obligation de résidence sur le Territoire de la Commune
2	Gardien Concierge de l'Ecole Chastel	MOYENS GENERAUX : présence constante sur le lieu de résidence	Inter entions le week-end sur du nettoyage d'espaces à l'hôtel de ville (salle mariage, réunions)
3	Gardien Concierge du cimetière Saint Pierre	FUNERAIRE : présence constante sur le lieu de résidence	Activités relationnelles et administratives
4	Gardien Concierge du cimetière du Grand Saint Jean	FUNERAIRE : présence constante sur le lieu de résidence	Activités relationnelles et administratives
5	Gardien Concierge du cimetière des Milles	FUNERAIRE : présence constante sur le lieu de résidence	Activités relationnelles et administratives
6	Gardien Concierge de l'Hôtel de Ville	HOTEL DE VILLE : présence constante sur le lieu de résidence	Travail tous les week-end
7	Gardien Concierge de la Bastide des 2 Ormes	CITE DU LIVRE : présence constante sur le lieu de résidence	
8	Directeur du Conservatoire D. Milhaud	CONSERVATOIRE : lié aux fonctions de directeur du Conservatoire	Obligation de résidence et permanences téléphoniques
9	Gardien Concierge du Conservatoire D. Milhaud	CONSERVATOIRE : présence constante sur le lieu de résidence	
10	Gardien Concierge Factotum de l'Ecole d'Art	ECOLE D'ART : présence constante sur le lieu de résidence	
11	Gardien Concierge du stade Ruocco-Coton Rouge	SPORTS : présence constante sur le lieu de résidence	Présence dissuasive et interventions auprès du public à vertu éducative et compétitions sportives le soir et le week-end
12	Gardien Concierge du Complexe Sportif de la Pioline	SPORTS : présence constante sur le lieu de résidence	Présence dissuasive et interventions auprès du public à vertu éducative et compétitions sportives le soir et le week-end
13	Gardien Concierge du Stade Maurice David	SPORTS : présence constante sur le lieu de résidence	Présence dissuasive et interventions auprès du public à vertu éducative et compétitions sportives le soir et le week-end
14	Gardien du Stade Maurice David	SPORTS : présence constante sur le lieu de résidence	Présence dissuasive et interventions auprès du public à vertu éducative et compétitions sportives le soir et le week-end
15	Gardien Concierge du stade Carcassonne	SPORTS : présence constante sur le lieu de résidence	Présence dissuasive et interventions auprès du public à vertu éducative et compétitions sportives le soir et le week-end
16	Gardien des Installations Sportives Lycée de Luynes	SPORTS : présence constante sur le lieu de résidence	Présence dissuasive et interventions auprès du public à vertu éducative et compétitions sportives le soir et le week-end
17	Gardien Concierge du Complexe Sportif du val de l'Arc	SPORTS : présence constante sur le lieu de résidence	Présence dissuasive et interventions auprès du public à vertu éducative et compétitions sportives le soir et le week-end
18	Gardien Concierge du stade Camps de Menthe-Reynier	SPORTS : présence constante sur le lieu de résidence	Présence dissuasive et interventions auprès du public à vertu éducative et compétitions sportives le soir et le week-end
19	Gardien concierge Salle Coulange	SPORTS : présence constante sur le lieu de résidence	Présence dissuasive et interventions auprès du public à vertu éducative et compétitions sportives le soir et le week-end
20	Gardien Concierge des installations sportives Groupe Scolaire Giono Schweitzer	SPORTS : remplacement à la Salle Pierre Coulange	
21	Gardien Concierge du Groupe Scolaire J. d'Arbaud	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
22	Gardien Concierge du Groupe Scolaire P. Arène	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire

Feuille1

23	Gardien Concierge du Groupe Scolaire A. Boyer	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
24	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Château Double	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
25	Gardien Concierge de la Maternelle Corsy	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
26	Gardien Concierge du Groupe Scolaire de Coutheron	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
27	Gardien Concierge du Groupe Scolaire de Cuques	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
28	Gardien Concierge du Groupe Scolaire A. Daudet Élémentaire	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
29	Gardien Concierge du Groupe Scolaire A. Daudet Maternelle	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
30	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Giono-Schweitzer	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
31	Gardien Concierge du Groupe Scolaire J. Isaac	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
32	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Laurent Albéric / Grassi	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
33	Gardien Concierge du Groupe Scolaire J. Jaurès1	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
34	Gardien Concierge du Groupe Scolaire J. Jaurès2	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
35	Gardien Concierge du Groupe Scolaire La Torse	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
36	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Les Deux Ormeaux	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
37	Gardien Concierge de l'Elémentaire Les Fenouillères	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
38	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Les Floralties	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
39	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Les Granettes	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
40	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Les Lauves	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
41	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Peisson	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
42	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Mareschale-Prévert	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
43	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Mauron-Roumanille	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
44	Gardien Concierge de l'Elémentaire F. Mistral	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
45	Gardien Concierge du Groupe Scolaire M. Pagnol	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
46	Gardien Concierge du Groupe Scolaire J. Payot	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
47	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Pont de l'Arc	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
48	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Brémond	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
49	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Maurel	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
50	Gardien Concierge de la Maternelle Rocher du Dragon	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire

Feuille1

51	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Roy-René - Sallier	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
52	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Sextius-Duperrier	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
53	Gardien Concierge du Groupe Scolaire Val Saint André	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
54	Gardien Concierge du Groupe Scolaire H. Wallon	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
55	Gardien Concierge du Groupe Scolaire la Duranne	ECOLES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil de structures en périodes hors scolaire
56	Gardien Concierge du Site Barida	SERVICES TECHNIQUES : présence constante sur le lieu de résidence	ouverture des pars et jardins le week-end
57	Gardien Concierge du Site Barida	SERVICES TECHNIQUES : présence constante sur le lieu de résidence	ouverture des pars et jardins le week-end
58	Gardien Concierge du Parc Colline de Cuques	PARCS ET JARDINS : présence constante sur le lieu de résidence	ouverture des pars et jardins le week-end
59	Gardien Concierge du Parc Constant	PARCS ET JARDINS : présence constante sur le lieu de résidence	ouverture des pars et jardins le week-end
60	Gardien Concierge des Serres Municipales de Puyricard	PARCS ET JARDINS : présence constante sur le lieu de résidence	ouverture des pars et jardins le week-end
61	Gardien Concierge du Parc Jourdan	PARCS ET JARDINS : présence constante sur le lieu de résidence	ouverture des pars et jardins le week-end
62	Gardien de la Propriété Granel-Corsy	PARCS ET JARDINS : présence constante sur le lieu de résidence	ouverture des pars et jardins le week-end
63	Gardien Concierge du Parc Saint Mitre	PARCS ET JARDINS : présence constante sur le lieu de résidence	ouverture des pars et jardins le week-end
64	Gardien Concierge du Site Vendôme	PARCS ET JARDINS : présence constante sur le lieu de résidence	ouverture des pars et jardins le week-end
65	Gardien Concierge du Parc Jourdan-Oustaou de Provence	SERVICES TECHNIQUES : présence constante sur le lieu de résidence	accueil des associations provençales le soir et le week end

2°) EMPLOIS DONNANT DROIT A LOGEMENT ATTRIBUE PAR UTILITE DE SERVICE (redevance pour le logement égale à la valeur locative avec possibilité d'abattements + totalité des charges liées à l'usage du logement de fonction à la charge du locataire)			
		Contraintes particulières liées au logement	Sujétions spécifiques
1	Gardien Concierge du Site Oli Provence	PROPRIETES COMMUNALES : Présence dissuasive par rapport au stockage de matériel	
2	Gardien Concierge de l'Espace associatif et du Site La Providence	PROPRIETES COMMUNALES : intérêt pour la bonne marche du service	Utilisation de l'espace pour des associations les soirs et le week end

3°) CONCESSIONS DE LOGEMENT SUPPRIMEES			
1	Gardien Concierge Maintenance courants faibles-espace Méjanes	CITE DU LIVRE	
2	Gardien Concierge Surveillance Espace Méjanes	CITE DU LIVRE	
3	Gardien Concierge de la Maternelle Cours des Alpes	ECOLE	